

Paris, le 2 mars 2020

N.Ref. : JCS/ACo
Contact : 01 40 52 16 68

Objet : Report des compétitions organisées au mois de mars 2020

Madame, Monsieur,

En application du principe de précaution devant la phase 2 de propagation du coronavirus et tenant compte du calendrier sportif permettant un report, le Comité Exécutif fédéral a décidé de reporter les événements suivants :

- Mercredi de l'Equipe de France du 4 mars à Brest (29)
- Championnat de France par équipes de clubs 1re division des 7 et 8 mars à Brest (29)
- Championnat de France de jujitsu des 21-22 mars à Vitrolles (13)
- Coupe de France individuelle minimales des 28-29 mars à Villebon-sur-Yvette (91)

Un nouveau calendrier sera présenté ultérieurement, afin de permettre à l'ensemble des Ligues de mettre en œuvre leurs sélections par rapport à ces compétitions.

Nous vous remercions de votre compréhension devant cette situation exceptionnelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Claude SENAUD
Directeur Technique National